



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 17.03.2008 L'an deux mille huit et le vingt six mars à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE-, Mr RASKOPF, Mme BORIE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mme GALINIER, Mr DELBES, Mme CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, Mmes ESPIE, RAHOU, Mr LE ROCH.

Absentes excusées : Mme THUEL, Melle PORTAL.

N° 08/71

Secrétaire : Mme BERTRAND.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

**DESIGNATION D'UN
ELU POUR
REPRESENTER LA
VILLE AU SEIN DE
L'ASSOCIATION
ADELIA**

La commune de Saint-Juéry a adhéré au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.).

Ce dispositif, qui constitue le volet emploi du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, est géré par l'association ADELIA.

Par le biais du P.L.I.E., des personnes de Saint-Juéry en grande difficulté pour s'insérer dans le monde du travail pourront bénéficier de ce service qui dispose de moyens particuliers pour un accompagnement social et pour un appui dans la recherche d'emploi.

Adopté à l'unanimité

Il convient de désigner un représentant élu de la Commune pour faire partie du Conseil d'Administration de l'Association ADELIA.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DESIGNE Maryse BERTRAND qui accepte, pour siéger au Conseil d'Administration de l'Association d'ADELIA.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,